



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 21 décembre 2020
affiché ou publié le lundi 21 décembre 2020
identifiant de télétransmission 073-200069110-20201217-lmc1H24541H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H24541H1

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 17 décembre 2020

n° 181-20 C

Objet : RD - Débat d'orientations budgétaires 2021 de Grand Chambéry et approbation du rapport d'orientations budgétaires

- date de convocation le 11 décembre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 66

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Lionel Mithieux - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stelian
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 8

de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Claudine Bonilla - de Jean-Pierre Casazza à Jean-Benoît Cerino - de Philippe Ferrari à Marie Perrier - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Gaëtan Pauchet à Raphaële Mouric - de Cyndie Picot à Jimmy Bâabâa - de Farid Rezzak à Christelle Favetta-Sieyes

- conseillers excusés : 8

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Isabelle Dunod - Maryse Fabre - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 17 décembre 2020

délibération n° 181-20 C

objet **RD - Débat d'orientations budgétaires 2021 de Grand Chambéry et approbation du rapport d'orientations budgétaires**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, rappelle qu'en application des articles L.2312-1 et L.5211-36 du code général des collectivités territoriales, un débat d'orientations budgétaires doit intervenir dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif.

Le rapport d'orientations budgétaires, annexé à la présente délibération, porte sur les grandes tendances budgétaires qui se dégagent dans un contexte financier contraint. Il aborde les moyens d'y faire face et réaffirme les orientations que souhaite suivre l'exécutif.

Sont précisés dans ce rapport :

- les orientations budgétaires,
- les engagements pluriannuels envisagés,
- l'évolution des taux de fiscalité,
- la structure de la gestion de la dette,
- l'évolution des dépenses et des effectifs et leur évolution prévisionnelle,
- les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.

Vu les articles L.2312-1 et L.5211-36 du code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientations budgétaires,

Vu l'avis de la commission des finances du 8 décembre 2020,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2021,

Article 2 : approuve les orientations budgétaires présentées dans le rapport d'orientations budgétaires joint en annexe.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 181-20 C

Objet de l'acte : RD - Débat d'orientations budgétaires 2021 de Grand Chambéry et approbation du rapport d'orientations budgétaires

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 2 - Budget primitif 1 - Débat d'orientations budgétaires

Date de l'acte : 17 décembre 2020

Annexe(s) : ROB 2021

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201217-lmc1H24541H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24541H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2020

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2020

Période d'affichage : du au